



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conditions d'accès

Question écrite n° 121916

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la question du programme 100 000 étudiants pour 100 000 élèves. Le 10 mai 2006, la direction générale de l'enseignement scolaire (DESCO) publiait un premier document de travail intitulé : « Egalité des chances, 100 000 étudiants pour 100 000 élèves de l'éducation prioritaire ». Il s'agissait de familiariser les élèves de l'éducation prioritaire aux filières de l'enseignement supérieur avec l'aide de cent mille étudiants des grandes écoles et des universités afin de « stimuler leur curiosité intellectuelle, leur intérêt pour le savoir et faire évoluer les représentations sociales et culturelles sur leur capacité d'accès et de réussite à l'université et aux grandes écoles ». Ce document de travail, suivi de mesures réglementaires visant à la mise en oeuvre de ses conclusions, marquait la reconnaissance institutionnelle de l'importance de la mobilisation des étudiants autour des inégalités scolaires pour les couches populaires. Dans ce cadre, le recrutement et l'encadrement des étudiants étaient délégués par la ministère à l'AFEV associée aux rectorats pour mettre en contact étudiants et lycéens. Dans ces conditions, elle lui demande de lui préciser au plus vite les premières conclusions qu'il tire de cette expérience ainsi que quelques données d'évaluations, comme le nombre d'étudiants engagés dans cette campagne, les rectorats les plus engagés dans cette campagne et les premières retombées en faveur des élèves les plus en difficulté.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121916

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3488